

INTERVENTION OUVERTURE COLLOQUE.

Excuses de Gisèle Pérez...

Remerciements... : Le C.G. ; la Municipalité de Grenoble représentée par F. Hanff ; la Région Rhône Alpes ; la Metro ; Prémalliance...

Le CPDG et tout particulièrement sa directrice : Catherine Gucher...

Vous remercier pour votre participation...

Dans son manifeste fondateur, l'association Alertes précise : **La société française face aux défis du vieillissement de la population :**

« Développer une politique gérontologique implique de considérer la personne âgée quelle que soit sa situation physique, sociale, ou psychique comme une personne avec tous les droits afférents à la personne, citoyenne à part entière, pleinement actrice de sa vie, pouvant choisir son lieu de vie ou de fin de vie ... et bénéficier des progrès en matière médical, social et autres... »

Nous avons situé notre réflexion sur l'habitat des personnes âgées dans le prolongement du Schéma gérontologique Départemental :

« Favoriser le développement des complémentarités domicile - institution, encourager la diversification des différents modes de prise en charge de la personne âgée autour du domicile doit permettre :

- d'éviter les ruptures de prise en charge entre le domicile et les établissements de santé (ex : sortie d'hôpital),
- d'assurer le relais des aidants familiaux (prévenir leur isolement et leur épuisement),
- d'avoir une démarche de prévention précoce de la dépendance.

La politique départementale s'emploiera à développer et diversifier les formules d'accueil alternatif et à les clarifier auprès des familles et des professionnels. »

En réponse aux défis que pose à la société française le vieillissement de la population :

- Le défi du choix éclairé de son lieu de vie et de fin de vie, le défi du domicile,

du droit au risque, des nouvelles technologies...

- L'impérieuse nécessité de penser « habitat » et de bâtir la ville pour tous les âges.

Il s'agit d'imaginer ce que sera la ville dans 20 ou 30 ans. Le maître mot devrait être : ANTICIPER ; par l'intégration de la problématique du vieillissement dans l'aménagement des communes urbaines et rurales.

D'une façon générale, les questions posées par le vieillissement de la population sont trop réduites à l'annonce de créations d'établissements pour personnes âgées dépendantes ou à la maladie d'Alzheimer. Certes, les besoins sont immenses et la pression est forte.

Mais le vieillissement de la population remet forcément en question, à différents niveaux, les manières actuelles de concevoir, d'aménager, de faire fonctionner et de développer les villes quelle que soit leur taille.

Même adapté, un logement situé dans un environnement hostile ne permet pas de vivre dans les meilleures conditions.

Il convient donc de faire de l'hébergement de personnes âgées le centre de vie d'un quartier. La ville est un lieu de vie et d'échange entre générations.

Le vieillissement étant un processus qui concerne l'ensemble des retraités ou préretraités, le critère de dépendance ne permet pas à lui seul d'appréhender l'ensemble des problématiques posées par le vieillissement de la population et en particulier par l'arrivée de nouveaux seniors porteurs d'une nouvelle image de la vieillesse.

ANTICIPER, INNOVER, MODERNISER, TELS SONT LES MAITRES MOTS QUI ONT ALIMENTÉ NOS PROPOSITIONS ET CONDUIT A L'ORGANISATION DE CE COLLOQUE.

JEAN GIARD

le 18 juin 2009